

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: VectoMax FG

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: CH-2020-ZL-0001

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: CH-0018256-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	8
5.1. Consignes d'utilisation	9
5.2. Mesures de gestion des risques	9
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	10
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	12
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	12
6. Autres informations	12

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

VectoMax FG

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Sumitomo Chemical Agro Europe SAS
	Adresse	Parc d' Affaires de Crécy 10A, rue de la Voie Lactée 69370 Saint Didier au Mont d'Or France
Numéro de l'autorisation	CH-2020-ZL-0001	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	CH-0018256-0000	
Date de l'autorisation	09/03/2020	
Date d'expiration de l'autorisation	08/03/2030	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Valent Biosciences LLC
Adresse du fabricant	1910 Innovation Way, Suite 100 IL 60048 Libertyville États-Unis
Emplacement des sites de fabrication	215 State St. 50461, Iowa Osage États-Unis

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1244 - Bacillus sphaericus 2362, souche ABTS-1743
Nom du fabricant	Valent Biosciences
Adresse du fabricant	1910 Innovation Way, Suite 100 IL 60048 Libertyville États-Unis
Emplacement des sites de fabrication	1401 Sheridan Road Illinois 60064 North Chicago États-Unis
	2142 350th Street 50461 Iowa Osage États-Unis
Substance active	5 - Bacillus thuringiensis sous-espèce israelensis, sérotype H14, souche AM65-52
Nom du fabricant	Valent Biosciences LLC
Adresse du fabricant	1910 Innovation Way, Suite 100 IL 60048 Libertyville États-Unis
Emplacement des sites de fabrication	1401 Sheridan Road Illinois 60064 North Chicago États-Unis
	2142 350th Street 50461 Iowa Osage États-Unis

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Bacillus thuringiensis sous-espèce israelensis, sérotype H14, souche AM65-52	Bacillus thuringiensis subsp. israelensis Serotype H14, Strain AM65-52	Substance active			4,6
Bacillus sphaericus 2362, souche ABTS-1743		Substance active	143447-72-7		2,8
dioxyde de silicone	Dioxyde de silicone; dioxyde de silicium amorphe synthétique (nano)		112926-00-8	231-545-4	0,2

2.2. Type de formulation

Granular solid

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Conseils de prudence

Éviter de respirer les poussières.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Porter des gants de protection.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

Éliminer le récipient dans selon la réglementation en vigueur

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Application terrestre sur les habitat d'eau de surface

Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

VectoMax FG est un larvicide biologique (microbien) utilisé comme insecticide (TP18) pour la lutte antiparasitaire (groupe principal 3) pour un usage professionnel uniquement.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Culicidae:
Nom commun: other: Aedes spp.
Stade de développement: Larves|Insectes

Nom scientifique: Culicidae:
Nom commun: Culex spp.
Stade de développement: Larves|Insectes

Nom scientifique: Culicidae:
Nom commun: Coquillettidia spp.
Stade de développement: Larves|Insectes

Domaine d'utilisation

Extérieur

En extérieur, pour lutter contre les moustiques dans:

Les eaux usées:

Effluents d'eaux usées, lagunes d'eaux usées, bassins d'oxydation, fossés septiques, lagunes de déchets animaux, eaux usées de retenue associées à la transformation des fruits et légumes.

Zones marines / côtières:

Eau de marée, marais salants, mangroves, estuaires

Plans d'eau:

Sites aquatiques naturels et artificiels tels que les lacs, les étangs, les canaux, les rivières et les ruisseaux (y compris les bords des rivières et des ruisseaux), les plaines inondables, les marécages, les marais, les eaux de crue, les mares de fonte des

neiges, les rizières.

VectoMax FG peut être appliqué sur des zones contenant des poissons, d'autres espèces aquatiques et végétales. VectoMax FG peut être appliqué sur les zones utilisées par ou en contact avec les humains, les animaux domestiques, les chevaux, le bétail, les oiseaux ou la faune.

Méthode(s) d'application

Autre: équipement terrestre conventionnel -
Épandage conventionnel par épandeurs manuels ou montés sur véhicule, souffleurs de granules motorisés montés sur véhicule, souffleurs à dos portatifs, cuillères graduées et dosimètres pour les applications de placement.
Utilisation dans l'eau qui est connue pour être un site de reproduction des moustiques à des doses allant de 10 à 20 kg / ha (équivalent à 5,4E + 10 à 1,1E + 11 CFU / ha) en fonction de la densité de population et de la qualité de l'eau. Utiliser des taux plus élevés (20 kg / ha) dans les zones où prédominent les larves de moustiques au 4e stade larvaire, ou des densités très élevées de larves des stades tardifs sont présentes, ou dans des conditions où l'expérience locale indique la nécessité de taux plus élevés pour obtenir un contrôle résiduel prolongé. Appliquer uniformément avec un équipement terrestre conventionnel.

Taux et fréquences d'application

Doses allant de 10 à 20 kg / ha (équivalent à 5,4E+10 à 1,1E+11 CFU / ha) - -
Renouveler l'application au besoin (après 1 à 4 semaines dans des conditions environnementales typiques); max. 8 applications répétées.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Sac composite à soufflet - 18,1 kg
Sac en polypropylène en vrac - 454 kg (1000 lb)
Sac en polypropylène en vrac - 544 kg (1200 lb)
Bouteille en HDPE - 500g et 5 kg

Sac composite à soufflet (18,14 kg):
Sac stratifié en feuille composite avec du polyéthylène comme matériau de contact.
Joint de sac réglable.

Sac en vrac (454 kg):
Sac en polypropylène tissé enduit avec revêtement intérieur avec fermeture hermétique.

Sac en vrac (544 kg):
Sac en polypropylène avec fermeture hermétique.

Bouteille (500g et 5 kg)
Polyéthylène de haute densité

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

VectoMax FG peut être appliqué à n'importe quelle eau où les moustiques se reproduisent. La substance active de VectoMax FG agit par ingestion, elle doit donc être appliquée à de l'eau contenant les stades larvaires L1 à L4 lorsque les larves de moustiques se nourrissent activement.

La taille, la forme et la densité des granulés diminuent le potentiel d'application hors cible en raison de la dérive aérienne et permettent une bonne pénétration de la végétation dense.

Utilisation dans des eaux qui sont connues pour être des sites de reproduction de moustiques à des débits de dose allant de 10 à 20 kg / ha selon la densité de population et la qualité de l'eau. Les débits de dose les plus faibles permettent un contrôle adéquat des larves lorsque les populations sont faibles et que l'eau est propre. En cas de fortes densités de population et d'eau contenant des niveaux élevés de matière organique, des taux plus élevés sont nécessaires pour assurer un bon contrôle résiduel des moustiques.

*

Appliquer uniformément avec un équipement terrestre conventionnel. Renouveler l'application au besoin (après 1 à 4 semaines dans des conditions environnementales typiques); max. 8 applications répétées.

Habitat / Dosage:

Les eaux usées:

Effluents d'eaux usées, lagunes d'eaux usées, bassins d'oxydation, fosses septiques, lagunes de déchets animaux, eaux usées de retenue associées à la transformation des fruits et légumes.

10-20 kg / ha *

Zones marines / côtières:

Eau de marée, marais salants, mangroves, estuaires

10-20 kg / ha *

Plans d'eau:

Sites aquatiques naturels et artificiels tels que les lacs, les étangs, les canaux, les rivières et les ruisseaux (y compris les bords des rivières et des ruisseaux), les plaines inondables, les marécages, les marais, les eaux de crue, les mares de fonte des neiges, les rizières

10-20 kg / ha *

* Utiliser des taux plus élevés (10-20 kg / ha) dans les zones où prédomine le 4e stade larvaire de moustiques, ou des densités très élevées de larves du stade tardif sont présentes, ou dans des conditions où l'expérience locale indique la nécessité de taux plus élevés pour obtenir un contrôle résiduel prolongé.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

L'étiquetage du produit doit fournir à l'utilisateur des informations sur la responsabilité de respecter toute exigence locale concernant la consultation des autorités compétentes, avant l'utilisation de VectoMax FG dans un habitat d'eau naturel.

Lors de l'application de VectoMax FG à des zones protégées par des habitats et des paysages conformément à la législation nationale ou à des écosystèmes de grande valeur pour la biodiversité, à savoir Natura 2000 ou réserve naturelle, une autorisation spécifique est requise.

L'utilisateur doit conserver des enregistrements de toutes les utilisations, y compris les zones traitées et les concentrations utilisées, pendant au moins 10 ans et, sur demande, fournir les informations aux autorités ou à la recherche.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Application au sol pour l'eau contenue

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	VectoMax FG est un larvicide biologique (microbien) utilisé comme insecticide (PT18) pour la lutte antiparasitaire (groupe principal 3) pour un usage professionnel uniquement.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Culicidae: Nom commun: Aedes (Ochlerotatus) spp. Stade de développement: Larves Insectes Nom scientifique: Culicidae: Nom commun: Culex spp. Stade de développement: Larves Insectes Nom scientifique: Culicidae: Nom commun: Coquillettidia spp Stade de développement: Larves Insectes
Domaine d'utilisation	Extérieur Environnements urbains: Bassins de rétention (regards) Pneus usés: Pneus stockés dans des décharges, des décharges, des usines de recyclage et d'autres décharges Sources d'eau confinées pour le bétail domestique (abreuvoirs)
Méthode(s) d'application	Autre: équipement terrestre conventionnel - Épandage conventionnel par des épandeurs manuels ou montés sur véhicule, des souffleurs de granules motorisés montés sur véhicule, des souffleurs portatifs à dos et des cuillères graduées et dosimètres pour les applications de placement. Bassins de rétention (regards) et pneus usés: Appliquer uniformément avec un équipement terrestre conventionnel.
Taux et fréquences d'application	Bassins de rétention (regards): Dose: 10 g/bassin. Pneus usés: Dose: 10-20 kg/ha (équivalent à 1-2 g/m ²). Sources d'eau confinées pour le bétail domestique (abreuvoirs): appliquer 10 g/50 L eau. - - Renouveler l'application au besoin (après 1 à 4 semaines dans des conditions environnementales typiques); max. 8 applications répétées.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Sac composite à soufflet - 18,1 kg

Sac en polypropylène en vrac - 454 kg (1000 lb)

Sac en polypropylène en vrac - 544 kg (1200 lb)

Bouteille en HDPE - 500g et 5 kg

Sac composite à soufflet (18,14 kg):

Sac stratifié en feuille composite avec du polyéthylène comme matériau de contact.

Joint de sac réglable.

Sac en vrac (454 kg):

Sac en polypropylène tissé enduit avec revêtement intérieur avec fermeture hermétique.

Sac en vrac (544 kg):

Sac en polypropylène avec fermeture hermétique.

Bouteille (500g et 5 kg)

Polyéthylène de haute densité

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Habitat / Dosage:

Bassins de rétention (regards):

10 g/bassin

Pneus usés:

10-20 kg/ha (équivalent à 1 - 2 g/m²).

Sources d'eau confinées pour le bétail domestique (abreuvoirs):

10 g/50 L d'eau.

Appliquer uniformément avec un équipement terrestre conventionnel. Renouveler l'application au besoin (après 1 à 4 semaines dans des conditions environnementales typiques).

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'utilisation

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

VectoMax FG est un insecticide microbien sélectif destiné à être utilisé contre les larves de moustiques dans une variété d'habitats. VectoMax FG peut être appliqué dans les zones qui contiennent des poissons, d'autres espèces aquatiques et végétales. VectoMax FG peut être appliqué sur les zones utilisées par ou en contact avec les humains, les animaux domestiques, les chevaux, le bétail, les oiseaux ou la faune. VectoMax FG peut être utilisé pour traiter l'eau présente dans les rizières jusqu'à un mois avant la récolte.

Pour garantir un niveau d'efficacité satisfaisant, les recommandations suivantes doivent être mises en œuvre:

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les instructions fournies.
- Adopter des méthodes de lutte intégrée contre les ravageurs telles que la combinaison de méthodes de lutte chimique, physique et d'autres mesures de santé publique, en tenant compte des spécificités locales (conditions climatiques, espèces cibles, conditions d'utilisation, etc.).
- L'équipement utilisé pour les traitements doit être approprié, correctement entretenu et calibré.
- Prendre en compte le cycle de vie et les caractéristiques des insectes cibles pour adapter les traitements. En particulier, cibler le stade le plus sensible du ravageur (stade larvaire L1-début L4), le moment des applications et les zones à traiter.
- Informer le titulaire de l'autorisation si le traitement est inefficace.

5.2. Mesures de gestion des risques

Fournir une ventilation adéquate

Respiratoire: En cas de formation de poussière, utilisez un demi-masque filtrant (FFP1) conforme à la norme européenne EN149: 2001.

Main: Porter des gants résistants aux produits chimiques et aux micro-organismes conformes à la norme européenne EN 374: 2003

Yeux: En cas de formation de poussière, porter un écran facial de sécurité.

Peau et corps: combinaison en coton non enduit.

Laver les vêtements avant de les réutiliser.

Étant donné que les micro-organismes sont potentiellement sensibilisants, l'utilisation d'EPI par les utilisateurs professionnels qui rentrent dans les zones traitées est requise.

«VectoMax FG» ne doit pas être utilisé par des professionnels affectés par une immunodéficience primaire ou secondaire ou pendant le traitement par des agents immunosuppresseurs, ce qui peut réduire considérablement l'efficacité de la réponse du système immunitaire.

Les personnes en charge des traitements doivent être formées et qualifiées pour identifier les espèces cibles et les stades larvaires.

Ne pas dépasser 8 applications par an avec un intervalle d'au moins 7 jours entre deux applications.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Le produit contient du *Bacillus thuringiensis* et *Bacillus sphaericus*, et les micro-organismes peuvent avoir le potentiel de provoquer des réactions de sensibilisation.

Premiers secours:

Général: En cas de doute, consultez un médecin

Inhalation: déplacer à l'air frais. Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

Peau: Retirer les vêtements contaminés. Laver immédiatement la peau à l'eau. Laver les vêtements avant de les réutiliser.

Yeux: Rincer abondamment à grande eau. Les paupières doivent être éloignées du globe oculaire pour assurer un rinçage complet. Consultez un médecin si une irritation se développe.

Ingestion: rincer la bouche. Ne jamais faire vomir des personnes inconscientes ou confuses. Consultez un médecin.

Mesures d'urgence pour protéger l'environnement en cas d'accident:

Aucun risque spécifique pour l'environnement. Nettoyer immédiatement les déversements, balayer et placer dans un récipient hermétique. Déterrer le sol fortement contaminé et le placer dans des fûts. Utilisez un chiffon humide pour nettoyer les sols et autres objets, et placez-les également dans des récipients hermétiques. Éliminer tous les déchets de vêtements contaminés de la même manière que les produits chimiques pour l'eau (c'est-à-dire via un centre d'élimination autorisé. Ne pas laver les résidus dans les égouts ou autres cours d'eau.

L'utilisateur doit s'assurer que des précautions sont prises pour éviter la contamination accidentelle de l'eau et des sédiments. Les processus de nettoyage ne doivent pas être effectués à proximité de plans d'eau.

En cas d'accident, les mesures de précaution individuelles suivantes doivent être prises:

Pour le personnel non lié à l'urgence:

Évitez tout contact avec la peau. Ne respirez pas la poussière.

Porter des gants de protection, des lunettes de sécurité ou un écran facial et des vêtements de protection appropriés.

Retirez les sources d'inflammation.

Évacuez la zone dangereuse.

Pour les intervenants d'urgence:

Évitez tout contact avec la peau. Ne respirez pas la poussière.

Porter des gants de protection (nitrile), des lunettes de sécurité ou un écran facial et des vêtements de protection appropriés.

Retirez les sources d'inflammation.

Évacuez la zone dangereuse ou consultez un expert.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Le produit VectoMax FG et tout emballage contaminé associé doivent être éliminés conformément aux réglementations locales.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver le produit dans les emballages d'origine.

Conserver dans un endroit sec et frais à des températures inférieures à 25 ° C et à l'abri de la lumière. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne buvez pas, ne mangez pas et ne fumez pas dans les zones de travail.

Stabilité de stockage: 6 mois

6. Autres informations

Selon la réglementation nationale, une autorisation spécifique de l'autorité compétente peut être requise pour une application de produit aérien.

Le titulaire de l'autorisation doit signaler tout incident de résistance observé aux autorités compétentes ou à d'autres organismes désignés impliqués dans la gestion de la résistance.

Les zones où la lutte contre les moustiques est nécessaire pourraient être traitées avec du VectoMax FG ou un autre biocide contenant *Bacillus thuringiensis* subsp. *israelensis*; un avis d'expert sur le meilleur produit doit être considéré avant toute application. Cependant, les applications de VectoMax FG ou d'autres biocides contenant *Bacillus thuringiensis* subsp. *israelensis* devrait être limité à un maximum de 8 applications par saison avec un minimum de 7 jours entre les applications.

La mise en garde suivante sera incluse sur l'étiquette:

"Contient *Bacillus thuringiensis* et *Bacillus sphaericus*, le micro-organisme peut avoir le potentiel de provoquer des réactions de sensibilisation."

Informations supplémentaires sur les substances actives:

1.
Bacillus thuringiensis subsp. *israelensis* souche AM65-52

Nombre de spores
Maximum: $9E + 10$ CFU / g
Minimal: $1E + 10$ CFU / g

Titrage biologique
Minimum: 4500 UIT / mg

Maximum: 5000 UIT / mg

2.
Bacillus sphaericus 2362, souche ABTS-1743 ou selon la nouvelle nomenclature *Lysinibacillus sphaericus*, souche ABTS-1743

Nombre de spores
Maximum: $1E + 10$ CFU / g
Minimal: $1E + 9$ CFU / g

Titration biologique
Minimum: 1000 UIT / mg
Maximum: 1500 UIT / mg

3. poudre technique VectoMax

Nombre de spores $7.1E + 10$ CFU / g sur la base d'une moyenne entre trois lots

Titration biologique 1000 BsITU / mg

Méthode analytique:
Le demandeur doit fournir comme condition post-autorisation une méthode d'analyse qui quantifie chaque substance active dans le produit.